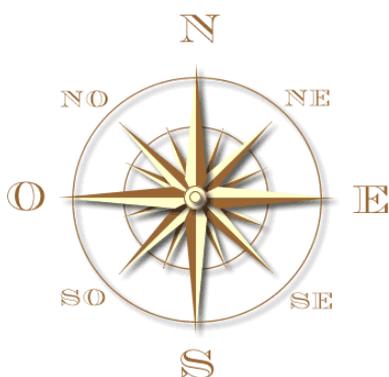


<https://ronsard.etab.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article423>



Service d'Assistance Pédagogique aux enfants malades ou accidentés

- Informations aux familles - Parcours scolaire - Scolarisation des enfants malades -



Date de mise en ligne : lundi 7 février 2011

Copyright © Collège Pierre de Ronsard Mornant - Tous droits réservés

S.A.P.A.D. Service d'Assistance Pédagogique A Domicile.

<https://ronsard.etab.ac-lyon.fr/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Télécharger la demande d'assistance pédagogique

Information aux parents

Le dispositif SAPAD est mis en place pour votre enfant momentanément absent pour des raisons de santé afin de faciliter son retour en classe.

Ce service de l'Inspection Académique est gratuit pour les familles.

Il permet à chaque enfant ou adolescent, atteint de troubles de la santé, de maintenir une scolarité par l'intervention à domicile d'un enseignant. L'objectif n'est pas d'assurer l'intégralité du programme mais d'éviter une rupture avec la scolarité, en tenant compte de l'état de santé de l'enfant.

Un adulte, responsable de la garde de l'enfant ou de l'adolescent, doit être présent au domicile lors des séquences pédagogiques :

- . L'enfant doit être prêt à travailler
- . Un lieu calme, propice au travail scolaire doit être mis à disposition
- . L'enseignant est averti au plus vite de tout problème rendant inutile son déplacement à votre domicile.

Le dispositif s'arrête dès le retour en classe.

En cas de prolongation de l'absence, une nouvelle demande est à effectuer avant la fin de cette première période (avec un nouveau certificat médical).

Pour toutes informations complémentaires pour la préparation et le suivi de ce projet, vous pouvez appeler le coordonnateur SAPAD.

Eric SUBTIL, chef d'établissement

Collège-lycée Elie Vignal

18, rue de Margnolles

69300 – Caluire

Tel : 04 78 29 72 40 Fax : 04 78 29 72 49 Mail : esubtil@chez.ac-lyon.fr



**Inspection Académique
du Rhône**

Éducation
Nationale
Supérieure
et
Technique
de
la
Santé
et
du
Sport



S.A.P.A.D.
Service d'Assistance
Pédagogique
A Domicile
Aux enfants malades ou
accidentés



- Pour toute absence supérieure à deux semaines pour des raisons de santé. Le SAPAD peut-être mis en œuvre dès le premier jour d'absence.
- En lien avec l'établissement scolaire, les familles doivent adresser une demande auprès du service médical de l'Inspection Académique du Rhône et produire un certificat médical détaillé précisant la durée d'absence prévisible.
- Des enseignants se rendent au domicile de l'élève pour assurer le suivi de scolarité d'une durée moyenne de 3 heures par semaine.
- L'objectif principal est de favoriser le retour de l'élève dans l'établissement.
- Ce dispositif, gratuit pour les familles, est un service de l'Inspection Académique du Rhône, mis en place par le coordonnateur pour l'enseignement secondaire :
Eric SUBTIL, chef d'établissement
Collège-Lycée Elie Vignat
18, rue de Margnoles
69300 – Caluire
Tel : 04 78 29 72 40 Fax : 04 78 29 72 49 Mail : esubtl@ac-lyon.fr
- Médecin conseiller technique de Mme l'Inspectrice d'Académie du Rhône:
Dr CROS : tel : 04 72 80 69 72 Fax : 04 72 80 69 74
Mail : ce.1969-medecinct@ac-lyon.fr
Inspection Académique du Rhône
21 rue Jaboulay
69 309 LYON Cédex 07